



toute notre expertise à votre service

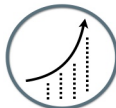
PILOTER LES FINS DE CONTRATS ET AUTRES CLAUSES / NOUVEAU

RSE - Résiliation - Résolution - Force majeure - Imprévision

14 heures - 820 €



à distance



/10

(évaluations
reçues en 2025)



NOUVEAU

Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrices/Administrateurs, chargé/es de production ou de diffusion dans un lieu culturel. Toute personne chargée des contrats de vente dans spectacle vivant.

PRE-REQUIS

Etre en charge des contrats de droit privé dans le spectacle vivant, de leur négociation ou de leur contrôle (hors contrat d'embauche).

OBJECTIFS

- . Comprendre le cadre juridique applicable aux contrats du spectacle
- . Identifier les différents modes de fin de contrat et savoir les mobiliser
- . S'approprier les enjeux juridiques et stratégiques de la transition écologique et sociale (TES)
- . Rédiger des clauses adaptées dans ses contrats
- . Etre attentif à la gestion du risque
- . Sécuriser les relations contractuelles par une rédaction adaptée et des réflexes opérationnels

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 28/08/2026

Partie 1 - Les clauses de fins de contrats

1. Principes et enjeux juridiques

- . Rappel synthétique du droit des obligations relatif aux contrats de spectacle
- . Importance d'anticiper la fin du contrat : risques et responsabilités
- . Panorama des modes de fin de contrat : résiliation - résolution - force majeure - imprévision

2. Analyse des mécanismes juridiques

- . Résolution et résiliation : distinction, conditions légales d'application
 - résolution unilatérale pour faute grave, résolution judiciaire, clause résolutoire, effets sur les obligations des parties
 - résiliation unilatérale, responsabilités, clauses, préavis, effet sur les parties
- . Force majeure et imprévision : conditions d'application, articulation

3. Prévention et sécurisation

- . Rédiger des clauses contractuelles protectrices et équilibrées
 - clause résolutoire
 - clause de résiliation unilatérale
 - clause de force majeure
 - clause pénale
- . Réagir face à un litige ou un événement imprévu

Partie 2 - Les clauses RSE

1. Contexte et enjeux

- . Les enjeux stratégiques de la contractualisation
- . Les impacts environnementaux : mobilité, énergie, déchets, restauration

2. Panorama législatif

- . Evolution du cadre normatif : *soft law* vs *hard law* - directive européenne - loi sapin II
- . Obligations réglementaires pour le secteur : loi AGECE - Biodéchets - REP - décret tertiaire - plan mobilités - emballages
- . Devoir de vigilance : cartographie des risques ESG - prévention et reporting

3. Le contrat comme outil de transformation

- . Force contraignante vs engagements incitatifs
- . Rôle du préambule
- . Niveaux d'engagement : obligatoire, facile, engagé
- . Les différents acteurs et leurs rôles
- . La rédaction des clauses : mobilité et transport - énergie et déchets - restauration - scénographie et achats
- . Stratégie de mise en oeuvre

4. Recenser les contrats et les parties prenantes et en fonction de la répartition par typologie de RSE (déplacement, scénographie, énergie...) identifier précisément les contrats (cession,...) sur lesquels des clauses spécifiques peuvent être intégrées.



Mis à jour 28/08/2026

Copyright CAGEC©